

« Les gendarmes du Jura sont confrontés à des affaires de toutes sortes »

Ailleurs, on aurait parlé de la « tournée des popotes », mais dans la gendarmerie, cela s'appelle une inspection. En fin de semaine, le général de brigade Eric Langlois, commandant la formation administrative du Doubs (ex-région de gendarmerie Franche-Comté), était dans le Jura, où il a pu s'entretenir avec les officiers du département, mais aussi les représentants des personnels, avant de recevoir les députées Danielle Brulebois et Marie-Christine Dalloz. L'occasion d'évoquer la présence et les missions des gendarmes dans le Jura, mais aussi les sujets qui fâchent comme les réussites.

Côté sujets qui fâchent, Marie-Christine Dalloz a longuement argumenté contre le passage aux 80 km/h et la privatisation des contrôles radar embarqués. « Je suis attré par ce qui se passe, que l'État abandonne une fonction régalienne aux sociétés privés, qui vont devoir tenir des quotas de verbalisation », a-t-elle affirmé avant d'estimer que « la garantie du service juste, c'est par le gendarme. » Bien que ces décisions ne soient pas du ressort de l'officier, mais du Premier ministre, celui-ci a

rappelé son engagement pour la sécurité routière, expliquant au passage que l'enregistrement des véhicules en infraction est un travail très automatique, « avec peu de valeur ajoutée technique ».

De son côté, Danielle Brulebois a préféré mettre en avant ce qui marche, notamment les moyens mis à la disposition par l'État pour l'immobilier ou la création, au niveau national, de 2500 postes de gendarmes d'ici la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron.

Un département pas si tranquille

Si le Jura reste un département plutôt épargné par le grand banditisme, les gendarmes doivent faire face à une délinquance itinérante très mobile, pouvant parcourir très rapidement des centaines de kilomètres. « Ils sont confrontés à des affaires de toutes sortes et ils ont pu résoudre des homicides complexes, notamment l'affaire du Frasnais, grâce à un travail de police technique et scientifique efficace », souligne le général Langlois. « Les correspondants « nouvelles technologies » sont également en



Le général Eric Langlois et le colonel Fabrice Allegri avec les députées du Jura

place et sur le plan technique, on peut gérer toutes les interventions. »

Avec la mise en place des communautés de brigades, il n'y a pas non plus de « trou dans la raquette » et les gendarmes peuvent intervenir rapidement en tout point du département. Reste alors la proximité, qui s'est cependant un peu délitée avec le regroupement des moyens et la mise en place des PSIG, mais qui devrait revenir avec la mise en place de la Police de sécurité du quotidien. « Si dans

les secteurs ruraux les gens ne connaissent pas les gendarmes, les informations ne remontent pas. On constate alors que la technologie rend les choses plus faciles, mais distend les liens. La police de sécurité du quotidien devrait permettre de résoudre cet antagonisme. »

Preuve du bon travail des militaires dans le Jura : au cours de sa visite, le général Eric Langlois a remis six lettres de félicitations à des gendarmes.